



Mairie  
Place du Général de Gaulle  
78820 JUZIERS  
Tél : 01 34 75 28 00  
Fax : 01 34 75 69 82  
secretariat-mairie@juziers.org  
www.juziers.fr

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT A TITRE TEMPORAIRE  
AUTORISATION DE TRAVAUX  
N° 2026 – TEMP 67**

**Le Maire de la commune de JUZIERS,**

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code de la route et le code de la voirie routière  
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;  
Vu la demande formulée par écrit le 27 mai 2026 par l'entreprise Jean Lefevre pour le compte de GPSEO ;

Considérant les travaux de reprise de la couche de roulement, rue Janine Vins à JUZIERS qui auront lieu :

**le mercredi 03 juin 2026 de 09 heures 00 à 16 heures 00.**

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation dans un but de sécurité publique ;

**ARRETE** :

**Article 1.** Le stationnement des véhicules de la société E JL sera autorisé rue Janine Vins à JUZIERS, le 03 juin 2026.

**Article 2.** Pendant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits à proximité du chantier. La signalisation réglementaire est à la charge de celles-ci. Une déviation sera mise en place par les rues de l'Hôtel de Ville et de la République. Les riverains seront informés par écrit par la société chargée des travaux.

**Article 3.** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4.** Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de JUZIERS.

**Article 5.** Monsieur le Maire de la commune de JUZIERS, Monsieur le commissaire de police de MANTES LA JOLIE, la police municipale de JUZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à JUZIERS, le 27 mai 2026.  
Le Maire, Cédric GUILLAUME



**Dossier suivi par :**  
**Philippe MILLET**  
Tél : 06 43 05 91 08  
police.municipale@juziers.org